

Vendredi
21 juin
2024
dès 10h

LE PROTOCOLE FERROVIAIRE À LA CONVENTION UNIDROIT DU CAP :

Une opportunité pour le secteur français du rail ?

Faculté de Droit de Université Jean Moulin Lyon III - 15 quai Claude Bernard - 69007 LYON



ÉCOLE DE DROIT
Université Clermont Auvergne

FACULTÉ DE DROIT
UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON III



FACULTÉ DE DROIT
ÉQUIPE DE RECHERCHE LOUIS JOSSERAND
CENTRE DE DROIT
DE L'ENTREPRISE



LE PROTOCOLE FERROVIAIRE À LA CONVENTION UNIDROIT DU CAP : Une opportunité pour le secteur français du rail ?

Colloque co-organisé par le CMH (Université Clermont Auvergne) et le Centre de droit de l'Entreprise (Lyon III)
Coordination scientifique : Jean-François Riffard, Olivier Gout et Pablo Guedon

10h - 10h 20 : Accueil et discours

Pr. Eric **CARPANO**, Président de l'Université Lyon III
Pr. Olivier **GOUT**, Doyen de la Faculté de droit Lyon III

10h20 - 10h30 : Propos introductifs

Pablo **GUEDON**, Ecole de droit, UCA

THÈME 1

LA CONVENTION ET LE PROTOCOLE : PRÉSENTATION

10h40 - 11h : L'écosystème de la Convention

Ignacio **TIRADO**, Secrétaire général UNIDROIT

11h - 11h30 : Un succès avéré : Le protocole aérien

Anna **VENEZIANO**, UNIDROIT

11h30 - 12h : Un succès espéré : Le protocole ferroviaire

Howard **ROSEN**, RWG

12h - 13h30 : déjeuner

THÈME 2

LA DÉSIRABILITÉ : POINT DE VUE FRANÇAIS

13h 30 - 13h50 : La Convention et le droit français :
opportunité et compatibilité

Pr. Sarah **LAVAL**, ULCO

13h50 - 14h10 : L'articulation avec le droit des sûretés

Pr. Nicolas **BORGA**, Lyon III

14h 10 - 14h30 : Un protocole nécessaire :
Le point de vue des financeurs

Xavier **BEROD** et Anne **MAZIERE**, CACIB

14h 30 - 14h50 : Un protocole efficace : L'enjeu du registre

Régulis **S.A.**

14h50 - 15h10 : Pause

THÈME 3

LA FAISABILITÉ : POINT DE VUE INTERNATIONAL ET ÉTRANGER

15h10 - 15h40 : Un exemple à suivre : l'approche espagnole

Teresa **DE LA HERAS BALLELL**, UC III Madrid

15h 40 - 16h : La perspective allemande

Benjamin **VON BODUNGEN** (visio)

16h - 16h20 : Le succès pratique du Protocole Aérien :
source d'inspiration

François **COLLET**, Airbus Industries

16h20 - 16h40 : Échanges avec la salle

16h40 - 17h : Rapport de synthèse

Pr. Jean-François **RIFFARD**, Doyen de l'Ecole de droit, UCA

Possibilité d'assister à la Conférence par Visio : pour ce faire contacter : / To attend the
conference by videoconference, please contact : info@railworkinggroup.org